

Conseil Municipal du 16 OCTOBRE 2009

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Aim, Clément, Esnault, Faucher, Ledru, Merouze

Absent excusé : Melle. Evrard procuration M Fouché, M. Buon procuration M. Esnault

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Compte rendu réunions :

• SMIRGEOMES

M. Gros fait le compte rendu du conseil syndical :

- le marché de la collecte des ordures ménagères a été attribué à la Coved
- une collecte de textiles usagés va être installée
- modification des horaires des déchèteries à partir du 01/01/10

• Diagnostic assainissement

Mme Drouineau informe le conseil de la réunion avec M. Doli du bureau d'étude Hydratec. Celui-ci a présenté la méthode de travail et le planning de son étude. Les premières analyses du ruisseau ont eu lieu le 15/10. Les conclusions de l'étude seront disponibles en juin 2010. Les conseillers présents ont souhaité que soit organisée la visite d'une station d'épuration avec roseaux.

M. le Maire informe le CM que l'agence de l'eau a confirmé l'attribution d'une subvention de 50 % pour cette étude.

• Réunion des Maires et Adjointes du canton

M. le Maire relate au conseil que les vœux de la commune de Soultré y ont été présentés.

• PAVE

Le conseil est informé de la réunion qui a eu lieu le 12/10 avec M. Noury de la DDEA, chargé de l'établissement du Plan d'accessibilité de la voirie et des équipements. Celui-ci viendra compléter le diagnostic accessibilité des bâtiments communaux .

• Dué et Narais

Mme Drouineau informe le conseil que le syndicat a accepté d'engager les travaux de réfection du busage du Brusson au niveau du lavoir. S'agissant du maintien du fil de l'eau du ruisseau, le syndicat participera pour partie au financement de ces travaux.

2. Pass foncier

M. Gros présente au conseil le principe et les conditions de mise en place du dispositif Pass foncier pour faciliter l'accès à la propriété de futurs habitants de la commune. Considérant le projet de lotissement, et l'intérêt de ce dispositif, le conseil devra se prononcer ultérieurement.

Le lotisseur sera interrogé pour savoir si celui-ci peut s'inscrire dans la réalisation de son projet et le favoriser.

3. Droit de préemption commercial

Ensuite M. Gros présente au conseil le droit de préemption commercial qui permet à la commune de préempter en cas de vente d'un fonds de commerce dans un périmètre géographique de sauvegarde à définir . Les motivations pour l'instauration de ce droit doivent être argumentées. M. le Maire se propose de les préparer pour un prochain conseil.

4. Questions diverses

- Le montant du remboursement pour le vol du matériel à l'atelier communal a été fixé par l'assurance de la commune, à 5 770€. Des commandes pour ce même montant ont été passées, mais ne couvrent pas le remplacement de la totalité du matériel volé. Aussi, celui-ci s'échelonne dans les années à venir.
- L'entreprise Cordier a réalisé des travaux chemin du cimetière, pour couper les racines qui le traversaient, et rétablir l'emprise du chemin. Montant 1 800€.
- Une campagne de lutte contre les ragondins a lieu actuellement sur le territoire communal, ainsi que sur tout le Brusson. A ce jour deux animaux seulement ont été éliminés.
- Suite au changement d'emplacement de l'abri-bus au carrefour de la Roche, il y a eu quelques problèmes de ramassage scolaire en début d'année scolaire. S'ils perdurent le service des transports du Conseil Général sera consulté.
- Suite à la demande d'un administré, la commune étudie l'installation d'un support de mémoire au jardin du souvenir, pour y apposer une plaque avec l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées sur le site cinéraire. (Budget 2010)
- M. le Maire procède actuellement à l'installation du défibrillateur à l'emplacement de la petite fenêtre du bureau des adjoints. Il sera accessible de l'extérieur en cas de besoin.
- M. le Maire remercie M. Ledru pour les nombreuses heures qu'il a consacré à la remise en marche de l'ordinateur de la Mairie. Il faut toutefois envisager le remplacement de ce matériel très prochainement.
- M. et Mme Emonnet ont fait part d'une demande concernant l'installation d'un miroir à la sortie du chemin des Mauguinières sur la RD 20. Cette demande sera transmise au Conseil Général. Pour information, l'arrêté pour un sens unique de circulation à l'autre extrémité du chemin a été pris.
- Suite à un précédent conseil, Mme Nivelais et M. Guengard organisent une réunion avec les jeunes de 12 à 18 ans de la commune, et leurs parents, le 13 novembre, afin de recenser leurs besoins et leurs attentes pouvant relever du domaine communal.

La séance est levée à 22 h45
Prochain conseil vendredi 27 novembre